République Française Liberté – Egalité - Fraternité

DEPARTEMENT DU CANTAL

ARRONDISSEMENT DE MAURIAC

CANTON DE YDES

## MAIRIE DE YDES

① 04 71 40 82 51 – mairie@ydes.fr



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N°092-2025- VOIRIE: ARRETE PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC **Avenue Roger BESSE** 

Monsieur le Maire de la Commune d'Ydes,

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret N° 86.475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice de pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du Code de la Route

Considérant que les travaux sur les voies relevant de la police du Maire, nécessitent une restriction temporaire de la circulation au droit des chantiers,

Vu la demande de l'Entreprise JOUVE en date du 03 novembre 2025 pour effectuer des travaux de réfection de l'escalier d'accès à l'Eglise d'Ydes-Centre

## **ARRETE**

Du 03 novembre 2025 au 30 novembre 2025 inclus , l'Entreprise JOUVE est autorisée à occuper le domaine public dans le cadre des travaux de réfection de l'escalier d'accès à l'église d'YDES-CENTRE, comme indiquée sur le plan annexé au présent arrêté.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera installée et entretenue par l'entreprise JOUVE en charge du chantier.

Article 3 : L' entreprise JOUVE exécutant les travaux aura la charge de la signalisation temporaire du chantier, elle sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de cette signalisation; cette dernière sera conforme aux schémas du manuel de chef de chantier en vigueur, manuel élaboré par le service d'Etudes Techniques des Routes et Autoroutes.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Entreprise JOUVE 19110 BORT- LES- ORGUES
- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie d'Ydes / Champs-sur - Tarentaine,

- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs Pompiers du Centre de Secours d'Ydes.

Fait à Ydes, le 03 novembre 2025

Le Maire d'Ydes, Alain DELAGE



Zone réservée au chantier : 🗕